



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Déplacements dans la région des Grands Lacs

Résumé des faits

- L'Accord-cadre vise à s'attaquer aux causes du conflit et à mettre fin aux cycles récurrents de violence dans l'est de la RDC. Les chiffres relatifs aux déplacements dans la région des Grands Lacs comptant parmi les plus élevés du monde, l'Envoyé spécial et les chefs d'État ont fait de cette question une priorité absolue.
- Les déplacements forcés dans la région des Grands Lacs sont l'une des principales conséquences des conflits qui font rage dans la région depuis les 20 dernières années et entraînent d'autres conflits liés à la rareté des ressources, au manque de terres, aux droits de propriété ou aux possibilités d'assurer des moyens d'existence durables en cas de retour. Des millions de personnes se trouvent encore en situation de déplacement prolongé, ayant quitté leur lieu d'origine depuis plus de cinq ans.
- Les domaines prioritaires concernent notamment les réfugiés rwandais qui se trouvent dans l'est de la RDC, les réfugiés congolais dans les pays voisins et le flux de réfugiés du Burundi et du Soudan du Sud qui se sont déplacés dans les pays de la région.
- Les déplacements ne posent pas que des problèmes d'ordre humanitaire; c'est un problème qu'il faut également traiter par des mesures politiques, économiques et de développement pour que des solutions durables soient trouvées.
- Les organisations régionales et internationales sont de plus en plus appelées à travailler ensemble pour trouver des solutions durables et progressives aux déplacements forcés dans la région des Grands Lacs.
- Pour compléter les efforts entrepris par l'Envoyé spécial dans les domaines de la politique et de la sensibilisation au niveau régional sur la question des déplacements, le Cadre stratégique des Nations Unies pour la région des Grands Lacs prévoit des mesures de développement régionales transfrontières relatives aux déplacements. L'Envoyé spécial est le codéfenseur de ce Cadre stratégique qui cherche à harmoniser les activités transfrontières de l'ONU au Burundi, en Ouganda, en RDC, au Rwanda et en Tanzanie.



Étapes suivantes	<ul style="list-style-type: none"> • L'Envoyé spécial poursuivra le travail de concertation avec ses partenaires sur la question des solutions durables au problème des déplacements. Il s'agit notamment : i) d'organismes des Nations Unies comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA); ii) d'organisation régionales comme l'Union africaine (UA) et la CIRGL; iii) des autorités nationales; et iv) d'autres parties prenantes comme le Regional Durable Solutions Secretariat. • L'Envoyé spécial assurera le suivi des recommandations formulées à l'occasion d'un précédent atelier technique qui a réuni des experts nationaux du Burundi, d'Ouganda, de RDC, du Rwanda, de Tanzanie et de Zambie ainsi que les principales parties prenantes aux niveaux international et régional afin de mettre en commun les expériences et les enseignements tirés en matière de solutions à long terme pour les réfugiés et les personnes déplacées. • L'Envoyé spécial sera amené à organiser, en coordination avec ses partenaires, une réunion au niveau ministériel afin de trouver des solutions durables aux déplacements dans la région, qui s'appuiera sur des mesures prises actuellement ou déjà appliquées, tout en tenant compte des enseignements du passé, et élaborera des recommandations et des mesures concrètes afin de fournir un meilleur appui et faire face à la question des déplacements dans la région dans toutes ses dimensions. • L'Envoyé spécial aide le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à élaborer un dossier sur la situation humanitaire dans la région des Grands Lacs.
Messages	<ul style="list-style-type: none"> • Il importe de continuer à promouvoir le maintien de l'assistance et du financement dans ce domaine afin de répondre à la crise humanitaire qui sévit actuellement dans les pays des Grands Lacs. • Il est essentiel que les principales parties prenantes se réunissent pour élaborer des plans qui donneront lieu à des actions concrètes et trouvent des solutions durables à la crise engendrée par les déplacements de longue durée dans la région des Grands Lacs.

	Auteur	Diffusion
	Valery Joanne Super	Bureau de l'Envoyé spécial
Date • 21 février 2017		